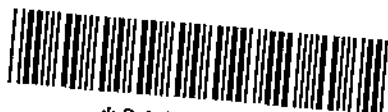




Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



04044136

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

- 9 MARS 2004

N° Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/03/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **CARLIER ACTIVITY**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège LE ROEULX EX VILLE-SUR-HAINE, rue du Marais, 12

N° d'entreprise : 425210485

Objet de l'acte : **MODIFICATION DES STATUTS**

D'un procès-verbal reçu par le Notaire Alain AERTS, à La Louvière ex Houdeng-Aimeries, le vingt-six février deux mil quatre enregistré deux rôles un renvoi à La Louvière, deuxième bureau le trois mars deux mil quatre, volume 184 folio 39 case 14, reçu vingt-cinq (25,00) euros, signé le receveur a i. B. Petit-Duvivier, il résulte qu'en l'étude s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée CARLIER ACTIVITY ayant son siège social à Le Roeulx ex Ville-sur-Haine, rue du Marais, 12

Laquelle assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes :

1° Conversion du montant nominal du capital en euros et suppression de la valeur nominale des parts.

L'assemblée a décidé de convertir le montant nominal du capital en euros, soit cent quatre mille huit cent quatre-vingt-trois euros et septante-cinq cents (104.883,75 EUR) et de supprimer la valeur nominale des parts

L'assemblée a décidé en conséquence de modifier l'article 5 des statuts

2° Modification des statuts afin de les rendre conformes aux nouvelles dispositions du Code des Sociétés

Pour extrait analytique conforme

Déposé en même temps

- expédition de l'acte

- statuts coordonnés

Le notaire Alain AERTS, à Houdeng-Aimeries

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature